

Questions orales

Qu'il suffise pour l'instant de rappeler que, de façon générale, nous avons toujours fait pression pour, premièrement, réduire l'armement nucléaire et classique et, deuxièmement, obtenir des mécanismes de vérification et de contrôle en vue de faire respecter les traités.

* * *

LES CORPORATIONS

MASSEY COMBINES—L'OFFRE D'ACHAT D'UNE SOCIÉTÉ DE CLEVELAND

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle porte sur la mise sous séquestre de Massey Combines. Pendant le week-end, j'ai appris qu'une offre de Park Corporation de Cleveland, dans l'Ohio, concernant le rachat de Massey Combines à Brantford pour en faire une usine autonome de machines agricoles a été rejetée par le syndic de faillite, Peat Marwick, en faveur d'un promoteur qui liquidera cette société par lots.

● (1450)

Étant donné que le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario ont déjà englouti 200 millions de dollars de l'argent des contribuables pour sauver cette société, qu'il y a 2 000 emplois en jeu à Brantford et que la technologie de la moissonneuse-batteuse à tambour rotatif a été mise au point grâce à l'argent des contribuables canadiens, le gouvernement restera-t-il impassible et permettra-t-il que Massey Combines soit rachetée par un promoteur et vendue par lots alors qu'une société à Cleveland l'achèterait et en assurerait l'exploitation à Brantford?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, ce sont les Travailleurs canadiens de l'automobile qui ont fait mention de cette offre au cours du week-end. En ce moment, nous n'avons aucun détail, mais nous sommes tout disposés à étudier la question. Il ne fait aucun doute que le gouvernement désire conserver ici non seulement les emplois, mais aussi la technologie en question. J'ai demandé à mes fonctionnaires de suivre la situation de près. C'est avec grand plaisir que je communiquerai à mon honorable collègue les détails ou les faits nouveaux supplémentaires dont nous aurons connaissance.

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT INTERVIENNE POUR S'ASSURER QUE L'OFFRE SERA ACCEPTÉE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, voici ma question supplémentaire au ministre. Nous promettra-t-il que si l'offre d'achat de la compagnie de Cleveland, en Ohio, permet à Massey Combines Corporation de continuer de fabriquer des machines agricoles à Brantford, le gouvernement fédéral interviendra quand même pour s'assurer que cette offre garantit non seulement les emplois et l'avenir de cette compagnie canadienne, mais compense également les 200 millions de dollars que nous lui avons versés pour la renflouer?

Le gouvernement interviendra-t-il pour s'assurer que cette compagnie américaine respecte toutes ces conditions?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, si le syndic de faillite reçoit une offre lui assurant que la technologie et les emplois demeureront au Canada, je crois que cette offre ne peut être que profitable au Canada aux termes de la Loi sur Investissement Canada.

Je suis fort heureux de l'appui que je reçois de mes collègues concernant cette mesure qui pourrait elle aussi nous garantir de futurs emplois et conserver cette technologie au Canada, à Brantford.

* * *

LE LOGEMENT

LA SITUATION À TORONTO—ON PROPOSE AU GOUVERNEMENT DE PRÉVOIR UNE TAXE SUR LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Au début des années 1970, le gouvernement de M. Davis avait mis fin à une inflation galopante dans les prix de l'immobilier en Ontario en imposant une taxe sur la spéculation immobilière.

Comme le fait d'acheter et de revendre quasi simultanément et successivement des propriétés résidentielles avant la conclusion de la transaction est un facteur qui a contribué à la hausse du prix moyen des maisons dans le grand Toronto, lequel prix est passé de 200 000 \$, en février dernier, à 233 000 \$, le gouvernement envisagera-t-il de prévoir dans le régime fiscal une taxe sur la spéculation immobilière comme moyen de calmer ce marché?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je sais gré au député de sa proposition dont je tiendrai assurément compte. Il témoigne manifestement de préoccupations éprouvées par d'autres au sujet du niveau du prix des maisons dans la région de Toronto.

Je voudrais faire remarquer que, si l'on constate que des opérations d'achat et de revente quasi simultanées et successives de biens résidentiels se produisent fréquemment, comme le déplore notre collègue, aux fins de l'impôt, le produit de ce genre d'activité pourrait être considéré comme un revenu et non un gain en capital, et chose certaine, la responsabilité fiscale de la personne qui poursuit ce genre d'activité risque d'être plus élevée que prévu.

LES FONDS AFFECTÉS AU LOGEMENT

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du logement. Nous voyons depuis quelques semaines le gouvernement répandre ses largesses en ces temps d'élections partielles et de campagne pré-électorale. À quand le tour des groupes que le gouvernement a oubliés? Je veux parler des ménages à faibles revenus, des sans-abri et des quasi-sans-abri.